



BAREME DES HONORAIRES MAXIMUM DE L'AGENCE

Barème actualisé au 1er Août 2025

Honoraires transaction vente

Type de mandat: **Tous types de mandat**

Les ventes promoteurs et lotisseurs seront appliqués aux grilles de convention commerciales à la charge du vendeur.

Le barème des honoraires des transactions ventes concernent les ventes de maison, villa, terrain et appartement. Ils sont affichés toutes taxes comprises.

Les tarifs sont en vigueur au 1er Août 2024.

Prix de vente	Valeur
< 100 000 €	9 000 €
100 001 € - 150 000 €	9 500 €
150 001 € - 200 000 €	12 500 €
200 001 € - 250 000 €	14 000 €
250 001 € - 300 000 €	16 500 €
> 300 001 €	6,5 %

Honoraires transaction location

Type de mandat: **Tous types de mandat**

Honoraires de transaction **location** :

Honoraires à la charge du propriétaire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 € TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 € TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret N°2014-9890 du 1er Août 2014.

Professionnels :

Bail professionnel : 20 % HT du montant annuel du loyer HT
HC à la charge du preneur

Honoraires sur rédaction d'acte :
2 200€ HT

Estimation de valeur vénale ou locative

Prix de vente	Valeur
>	250 €

Dossier complet transmis à votre notaire

Sous 48 h par mail et/ou en version papier dans un dossier relié

Conseils en montage SCI et gestion de patrimoine

Gestion de dossier sur une Base forfaitaire de 250€/l'heure